

## Arrêt des pesticides... Et si on renforçait les défenses immunitaires des végétaux ?

Le sujet est sensible. D'un côté les agriculteurs, viticulteurs... qui ont été poussés à des rendements toujours plus importants en faisant appel aux solutions chimiques pour y parvenir, que ce soit pour prévenir des maladies, invasions de parasites ou pour éliminer les mauvaises herbes. De l'autre, des dangers sanitaires bien réels, une opinion publique sensibilisée à l'impact de ces produits, une réglementation toujours plus drastique qui restreint les mises sur le marché.

Face à cette problématique, Bernard Lachaise, ingénieur agronome, cherche à positionner sa PME : GETADE environnement, sur le segment des solutions alternatives.



Des échanges très constructifs ont eu lieu entre Bernard Lachaise (à gauche), Benoît Biteau, Dominique Vial et Philippe de Guénin.

Sur sa demande, vendredi 2 octobre, Benoît Biteau, député européen, avait organisé une rencontre avec messieurs François Hervieu, chef de service et Philippe de Guénin, directeur de la DRAFF (Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) Nouvelle-Aquitaine. Didier Walt, conseiller de la CCI de Rochefort Saintonge et Dominique Vial, consultant en stratégie de développement étaient également présents. Nichée au sud de la Charente-Maritime, à une encablure de la Gironde, GETADE Environnement, qui emploie 6 personnes, intervient sur plusieurs segments. Le plus récent étant une solution hydroalcoolique dans le cadre de la crise sanitaire actuelle. Mais son objectif est de pouvoir répondre aux attentes, notamment des agriculteurs, viticulteurs et jardiniers en matière de

produits biologiques alternatifs aux pesticides. « La réglementation concernant la mise sur le marché de tels produits est très draconienne, nous avons souhaité rencontrer ces interlocuteurs pour savoir si une évolution législative serait envisageable » explique Bernard Lachaise. Face à lui, le réalisme et la réserve des responsables de la DRAAF : « Pour une PME comme la vôtre, le défi de faire évoluer la réglementation est colossal, voire inatteignable, des géants du secteur vont investir des millions d'euros, recruter quelques dizaines d'ingénieurs... » Une lourdeur dans l'évolution de la réglementation que confirmera Benoît Biteau, très engagé dans l'exercice de son mandat sur toutes ces questions écologiques (il est membre du Groupe Les Verts / ALE au Parlement Européen).

### Une innovation issue de l'isothérapie

Bernard Lachaise explique : « On peut travailler sur la physiologie de la plante pour arriver à l'immunologie. C'est ce que l'on appelle l'isothérapie. Nous avons déposé un brevet européen en ce sens pour la vigne mais nous-nous heurtons à cette réglementation qui exige notamment des années de tests et de validations avant mise sur le marché. » Philippe de Guénin ajoute « aujourd'hui, les agriculteurs ont le sentiment d'être dans une impasse thérapeutique car les intrants chimiques sont de moins en moins autorisés et la résistance des végétaux à tout traitement augmente. Un exemple avec le Balanin (sorte de charançon) de la noisette, presque impossible à éradiquer. »

Tous se sont accordés sur le fait que les essences naturelles qui peuvent être utilisées dans les traitements des végétaux doivent aussi être manipulées avec précautions. D'ailleurs Bernard Lachaise en a bien conscience, lui qui a aussi travaillé à l'application de solutions homéopathiques pour les animaux.

### Impulsion régionale

Le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a créé en juin 2019 un « Cluster Biocontrôle et Biosolutions » destiné à rassembler les acteurs du secteur et à les accompagner dans leurs développements. GETADE environnement y adhère. De plus, la Région soutient les actions visant à réduire les pesticides, notamment dans le secteur de la viticulture (Programme VITIREV).

Cécilia Rochefort



Benoît Biteau découvre les produits biostimulants à base de produits naturels de GETADE



### GETADE environnement en bref :

- Création en juillet 2000
- Localisation : Bussac Forêt (17)
- Chiffre d'affaires : 1,2 million d'euros (95% dans le secteur végétal, 3% dans le jardin et 2% dans le secteur animal)
- Volume annuel de ventes de produits : 150 tonnes
- Effectifs : 6 personnes
- Marque : « L'agriculture renoue avec la nature® »
- Membre : du cluster biocontrôle et biosolutions et du Club d'entreprises DEFI de Haute-Saintonge
- Prix : Trophées de la Haute-Saintonge, catégorie économie en janvier 2020